

Innover dans l'accompagnement à domicile



18 Changer d'organisation : osez le travail en équipe ! (Formation-action)

Une formation-action est un dispositif qui mêle théorie et pratique. La formation-action permet de concilier les exigences liées à l'acquisition de compétences tant individuelles que collectives avec celles des projets de la structure. Ainsi, entre chaque phase théorique, les participants ont à retraduire concrètement les apprentissages reçus au sein de leur service.

Public et prérequis

Pour participer les services autonomie à domicile doivent constituer une "équipe projet" composée de représentants de la direction (voire du CA), des encadrants de service (RS/IDEC) et du personnel (aide à domicile, AVS, AES, AS, etc.)

Formateur

Mylène CHAMBON,
anthropologue et directrice
associée du bureau d'études
émiCité

Durée : 8 jours (56 heures)
répartis de la façon suivante : 2
jours le premier mois suivi de 1
jour par mois pendant 5 mois et
1 jour 12 mois après le début de
la formation-action

Lieu et dates : À définir

**Nombre de participants
maximum** : 12

Coût intra : 9600 € TTC
Coût inter : 1000 € TTC /
participant

Contexte

De plus en plus de services autonomie à domicile s'intéressent à l'organisation du travail en équipe autonome. Des gestionnaires de services - pionniers dans cette transformation inspirée du modèle Buurtzorg – avancent de multiples avantages : diminution de l'absentéisme et réduction du turn-over des intervenants à domicile, responsabilisation et sentiment de reconnaissance professionnelle, bienveillance dans les relations de travail et amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, amélioration également de la qualité de service et de la satisfaction des personnes aidées... Mais comment arrive-t-on à ces effets positifs ? Quelles sont les étapes à suivre pour transformer son organisation du travail ? Comment associer ses salariés, les personnes aidées, leurs familles et les partenaires à ce changement ? Cette formation vous aide à répondre à l'ensemble de ces questions et vous donne les outils et les lignes directrices pour construire votre propre modèle.

Innover dans l'accompagnement à domicile



Objectifs

- Comprendre les fonctionnements théoriques d'une organisation en équipe autonome
- Identifier les transformations nécessaires dans votre structure pour tendre vers un fonctionnement en équipe : points forts, points faibles, points bloquants.
- Construire votre propre cadre d'expérimentation : définition des objectifs de réussite et de l'autonomie accordée aux équipes
- Apprendre à manager un fonctionnement en équipe
- Co-construire le quotidien des équipes
- Définir les indicateurs de suivi et d'évaluation du fonctionnement en équipe

Contenu et méthodes pédagogiques

JOURS 1 ET 2 :

- Les fonctionnements en équipe appliqués aux services autonomie à domicile
- Appréhender les forces et les freins inhérents à sa structure
- Les étapes nécessaires pour constituer une équipe autonome : la sectorisation, le recrutement des intervenants, la définition des règles de fonctionnement et la répartition du travail, le rythme des réunions, la préparation des personnes aidées et de leurs familles au changement d'organisation
- Définition de la liste des actions à mener pour la séance suivante

JOUR 3 :

- Partages sur l'avancement du projet : progrès et difficultés
- Définition des missions et des objectifs des équipes
- Rôles et complémentarité entre les membres des équipes
- Définition de la liste des actions à mener pour la séance suivante

JOUR 4 :

- Partages sur l'avancement du projet : progrès et difficultés
- Construction des outils nécessaires au fonctionnement de l'équipe :
 - => Charte
 - => Modalités de communication
 - => Etc.
- Définition de la liste des actions à mener pour la séance suivante

Innover dans l'accompagnement à domicile



JOUR 5 :

- Partages sur l'avancement du projet : progrès et difficultés
- Mise en route de l'équipe : la planification des interventions
- Le fonctionnement des réunions d'équipes
- Définition de la liste des actions à mener pour la séance suivante

JOUR 6 :

- Partages sur l'avancement du projet : progrès et difficultés
- Les équipes autonomes et les partenaires extérieurs
- Évolution des équipes : processus d'intégration d'un nouvel intervenant, d'une nouvelle personne aidée
- Définition de la liste des actions à mener pour la séance suivante

JOUR 7 :

- Partages sur l'avancement du projet : progrès et difficultés
- Établir les indicateurs de suivi de l'activité et de la qualité de vie et les conditions de travail

JOUR 8 (6 mois après le jour 7) :

- Retour d'expériences sur la mise en œuvre des équipes
- Analyse des premiers indicateurs relevés
- Préparation de la communication extérieure sur cette expérimentation

Modalités d'évaluation

À la fin de chaque journée de formation, la construction de la liste des actions à mener constituera la pré-acquisition des connaissances de la journée de formation. La restitution des actions réalisées en début de session suivante validera l'obtention des acquis. Un questionnaire de satisfaction est également diffusé à chaque session.